



Collège du Trenze
119, rue Basse
48220 VIALAS
04 66 41 02 17
ce.0480016g@ac-montpellier.fr

RENTRÉE DES CLASSES

Mardi 1er septembre 2026

Elle se déroulera pour tous les élèves **mardi 1er septembre 2026**.

Les élèves et leurs responsables légaux seront accueillis **à partir de 8h45**.

8h45 à 9h45 :

- Accueil café.
- Installation à l'internat.

9h45 à 10h45 : pour tous les élèves et les responsables légaux

Réunion d'information sur le fonctionnement de l'établissement et présentation des équipes.

10h45 à 12h45 : ateliers

- Gestionnaire : information sur les modalités de règlement de l'internat et les aides accordées.
- Équipe enseignante : présentation du fonctionnement des cours et des projets.
- Atelier vie scolaire : les règles de vie à l'internat.
- Initiation à l'Espace Numérique de Travail (moyen de communication entre parents, collège, élèves) pour les responsables légaux.

12h45 : Un repas sera offert aux élèves et à leurs représentants légaux.

14h : promenade-visite du village de Vialas et de ses alentours (prévoir des chaussures confortables).



ATTENTION : aucun élève ne sera accueilli au collège sans ses responsables légaux.
Aucun transport scolaire ne sera assuré entre la gare de Génolhac et le collège.

Laurence BALDIT, Principale

